



Les Ateliers
du Bien-être

INITIATION AU REIKI NIVEAU 1

SAMEDI 12 MARS ET DIMANCHE MATIN 13 MARS 2021

Samedi : 9h30 à 17 h30 – Dimanche : 9h30 à 13h

Le Reiki est une méditation de "guérison" sur soi et sur ses proches. Cette méthode méditative de soin a été élaborée par Mikao Usui après de nombreuses années de recherches dans les différentes traditions anciennes.

La "guérison" est un processus naturel présent en chacun de nous, sur tous les plans : physique, émotionnel et mental. Ce processus de guérison est souvent endormi et non conscient.

La première initiation permet de s'ouvrir à de nouveaux horizons énergétiques intérieurs et de découvrir la méditation Reiki, de pratiquer sur soi (en premier) puis ensuite sur les autres. Le Reiki transmis par nos soins est épuré de toute croyance et de tout ésotérisme : il s'agit de se reconnecter à la Source d'énergie vitale présente en chacun de nous par une pratique assidue et persévérante.

Ces soins sont utiles dans le quotidien et pour accompagner des soins médicaux conventionnels sans les remplacer.

Durant ce week-end vous recevrez en toute simplicité l'enseignement de base du Reiki ainsi que la première initiation. Vous repartirez chez vous avec des pratiques concrètes à expérimenter chez vous.

Lieu : Yourte 61 Route de Vals 07200 Ucel

Tarif : 160 € dont 50 € de don direct à une association caritative de votre choix. + Cotisation association Ateliers du Bien Etre si vous n'êtes pas adhérent 2021/2022 : 10 € Règlement : 110 € par Pay Plug à l'inscription (ou chèque) – Apportez la preuve de votre don de 50€ Adresse : 61 route de Vals 07200 Ucel Pique-Nique partagé.

Minimum d'inscrits pour cette initiation : 3
Maximum d'inscrits accepté : 6

Bulletin d'inscription à retourner : Les Ateliers du Bien Etre 61 route de Vals 07200 Ucel ou par mail :
aubenas@lesateliersdubienetre.net

Nom et prénom :

Courriel (obligatoire) :

Téléphone (souhaitable) :

S'inscrit à l'initiation Reiki du 12 et 13 mars 2022

- Je joins un chèque de 110 € à l'ordre Les Ateliers du Bien Etre (débité une semaine avant)
- J'ai réglé un acompte de 45€ par Pay Plug - Je réglerai par Pay Plug le complément de 65 € une semaine avant maximum (lien envoyé par mail)
- Je m'engage à apporter la preuve d'un don effectué en 2022 d'un montant de 50 € ou à le faire sur place, au profit d'une association caritative de mon choix.

Non adhérent : Je joins un chèque de 10 € de cotisation annuelle 2021/2022 débité à réception (ordre Les Ateliers du Bien Etre)